

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pas de modernisation du système de santé sans infirmières et infirmiers !

Paris, le 19 mai 2015 - Le 12 mai était célébrée dans le monde la Journée Internationale des infirmières. A cette occasion, et pour la première fois, 27 organisations professionnelles¹ se sont réunies à Paris pour échanger autour des questions actuelles de l'évolution de la profession et l'amélioration de la qualité des soins, son corollaire. Moment historique pour toute une profession, ce rendez-vous marque une volonté d'avancer ensemble vers le progrès.

Vaccination et santé publique, prescription infirmière, premier recours, réingénierie, spécialités non reconnues, sciences infirmières et recherche appliquée... Les infirmières constituent la première profession de santé en France comme dans le monde et souhaitent à cet égard figurer en première ligne dans les débats autour du projet de loi dont nombre de dispositions concernent directement la profession : équipes de soins primaires, open data, prévention, communautés professionnelles de territoire, exercice en pratique avancée...

À quelques semaines de l'examen du projet de loi de modernisation de notre système de santé au Sénat, les associations, syndicats et ordre des infirmiers, la Fédération de l'Hospitalisation Privée et la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France, ainsi que plusieurs organisations européennes, se sont réunis pour mettre l'accent sur le rôle crucial de la profession infirmière en tant que facteur déterminant pour améliorer notre système de santé dans le sens de l'équité, de l'efficacité et de l'éthique.

Mettant en exergue ce qui les rassemble et la force tirée de la diversité de leurs modes d'exercice² tous ont témoigné de leur attachement à œuvrer ensemble à une meilleure connaissance du rôle et des compétences des infirmiers auprès des pouvoirs publics et du législateur afin, notamment, que les textes législatifs et réglementaires soient élaborés avec la profession et en prenant compte son niveau d'expertise.

Les infirmières, acteurs de progrès et de réforme du système de santé

Cette volonté de progrès et de réforme s'exprime tant dans le domaine de la formation initiale, de la formation continue que de celui du champ de compétences des infirmières dans leur exercice quotidien. Elle s'exprime aussi dans une réflexion approfondie sur la qualité des soins, au travers par exemple des effectifs infirmiers au lit du patient, de l'évaluation des pratiques et de la recherche dont tous soulignent son intérêt et son apport dans la production de résultats probants et en tant que partie intégrante de l'exercice infirmier.

Ensemble, les organisations ont souhaité démontrer la force d'influence et de propositions de la

¹ AEEIBO, AFIC, ANDEP, ANFIIDE, ANISP, ANPDE, ARSI, ASI, CEEIADE, CEEPAME, CEFIEC, CIF, CNI, ESNO, FHP, FINE Europe, FNEFI, FNSPF, GIT, ONI, ONSIL, SFISI, SIDERAL Santé, SNIA, SNIIL, SNPI, UNAIBODE.

² Par exemple en santé au travail, puériculture, exercice libéral dont il a été rappelé qu'il constitue avec ses 90000 infirmiers une spécificité française et une chance dans la prise en charge de premier recours, exercice en bloc opératoire, spécialités reconnues ou non reconnues, instituts de formation d'infirmiers, d'infirmiers anesthésistes, de bloc opératoire ou d'infirmières puéricultrices, étudiants en soins infirmiers, etc.

profession. Elles ont aussi souhaité rappeler que sans infirmières bien formées, le système de santé n'existait pas et que celles-ci doivent donc bénéficier de la reconnaissance de leur rôle et de sa dimension éthique.

A l'issue de cette rencontre et afin de marquer l'unité de la profession, les organisations présentes ont prévu de se réunir à nouveau dans les mois à venir afin de mettre en œuvre les objectifs définis dans le cadre de ce programme de travail.

Contact presse :

Vianney Le Parquic – Comfluence

01 40 07 34 22

vianney.leparquic@comfluence.fr